

P.V. de l'ASSEMBLE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

du samedi 10 DECEMBRE 2016 à Marseillan

1

Appel des clubs :

Les 28 Clubs présents ou représentés sont :

Numéro	Nom club	Dépt	Lic.	Voix	Présents
140 111 914	CLUB NAUTIQUE CARCASSONNE	AUDE	305		8
140 112 877	CERCLE DES NAGEURS LIMOUXINS	AUDE	76		3
140 119 103	AQUA CLUB TREBEEN	AUDE	40		2
140 110 000	AUDE			26	13

140 300 234	NC VIGANAIS	GARD	252		7
140 302 243	ASSOC SPORTIVE SALINDRES	GARD	238		6
140 302 304	NAUTIC CLUB NIMOIS	GARD	274		7
140 302 741	SP OLYM BAGNOLS MARCOULE	GARD	129		5
140 303 773	CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	GARD	372		9
140 304 240	ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	GARD	324		8
140 309 240	BEAUCAIRE AQUATIC CLUB	GARD	539		12
140 300 000	GARD			65	54

140 340 008	AQUATIC CLUB COURNON	HÉRAULT	147		4
140 340 012	SETE NATATION EDD	HÉRAULT	468		11
140 340 014	AQUALOVE SAUVETAGE MONTPELLIER	HÉRAULT	49		2
140 340 905	MONTPELLIER M.M.U.C	HÉRAULT	994		16
140 341 434	ASPTT MONTPELLIER	HÉRAULT	304		8
140 342 545	CERCLE NAGEURS BEZIERS MEDITERRANEE	HÉRAULT	516		12
140 343 013	MONTPELLIER PAILLADE NATATATION	HÉRAULT	1252		17
140 344 043	A S C BEZIERS NATATION	HÉRAULT	122		4
140 344 115	BEDARIEUX NAUTIC CLUB	HÉRAULT	205		6
140 344 305	CERCLE AQUATIQUE PISCINOIS	HÉRAULT	110		4
140 344 345	CERCLE DES NAGEURS DE LUNEL	HÉRAULT	908		16
140 349 310	DAUPHINS DE CLERMONT	HÉRAULT	431		10
140 340 000	HERAULT			140	110

140 489 425	CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE	LOZÈRE	97		3
140 480 000	LOZERE			7	3

140 660 001	AQUA ET SYNCHRO 66	P.O.	284		7
140 660 003	LE BOULOU NATATION	P.O.	88		3
140 663 872	CANET 66 NATATION	P.O.	679		13
140 664 129	CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN	P.O.	221		6
140 669 118	CN.DE FONT-ROMEY/CERDAGNE	P.O.	60		3
140 660 000	PYRENEES-ORIENTALES			44	32

Les 21 clubs absents sont :

Numéro	Nom club	Dépt	Lic.	Voix
140 110 004	OLYMPIQUE NARBONNE MEDITERRANEE	AUDE	15	1
140 110 308	CN CASTELNAUDARIEN	AUDE	100	3
140 112 435	CERCLE DES NAGEURS NARBONNE	AUDE	154	5
140 112 687	CLUB NAUTIQUE MONTREAL	AUDE	34	2
140 113 460	CERCLE NAGEURS QUILLAN	AUDE	0	0
140 114 175	CORBIERES MINERVOIS NATATION	AUDE	22	2
140 110 000	AUDE			13
140 300 001	LAUDUN L'ARDOISE A.C.	GARD	275	7
140 300 003	AC DE LA GARDONNENQUE	GARD	10	1
140 303 902	ASSOC SPORT VILLENEUVE	GARD	85	3
140 300 000	GARD			11
140 340 004	AS LA VAGUE LODEVOISE	HÉRAULT	64	3
140 340 010	LR WATER POLO	HÉRAULT	20	2
140 341 967	FRONTIGNAN NEPTUNE O,	HÉRAULT	261	7
140 349 125	A A S S SECTION NATATION AGDE	HÉRAULT	201	6
140 349 718	MONTPELLIER NAT SYNCHRO.	HÉRAULT	276	7
140 349 727	MONTPELLIER WATER POLO	HÉRAULT	189	5
140 340 000	HERAULT			30
140 480 001	DEVELOPPEMENT PROMOTION des PRATIQUES	LOZÈRE	11	1
140 484 303	EVEIL MENDOIS NATATION	LOZÈRE	80	3
140 480 000	LOZERE			4
140 660 002	THUIR NATATION	P.O.	41	2
140 663 940	CERCLE NAGEURS ST ESTEVE	P.O.	127	4
140 669 546	AQUA SPORT ST CYPRIEN	P.O.	99	3
140 669 708	CERCLE NAGEURS CERETANS	P.O.	56	3
140 660 000	PYRENEES-ORIENTALES			12

Le nombre de voix des clubs représentés est de 212 voix sur un total de 282. Le quorum de 142 étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Etaients présents :

Membres du C.D. présents : Mesdames BERNARD Nathalie, CRUBELLIER Ludivine, FAUVEAU Magali, GAUTHEY Nathalie, SARRUS Anne, SUDRE Caroline,

Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, CRUBELLIER Marc, DUMOTIER Eric, GIL Robert, HERNANDEZ Jean-Paul, JAMET Philippe, MICHEL Gilles, NURIT Gérard, RABAGLIA Jérôme, RICOME Christian, TRAIN Dominique, VAYEUR Jacky, VERNEREY Gérard.

Assistaient à l'AG :

Les Présidents des comités Départementaux de l'Aude du Gard, de l'Hérault et des P.O.

Mesdames Frédérique PERRIN (Secrétaire) et Albane BOSCH (Directrice de l'ERFAN)

Messieurs les CTS Thierry JAMET et Joseph BRITTO,

Etaients absents :

Mesdames JARROUSSE Françoise,

Messieurs Jean Paul BRUNETON, DUFOUR Simon, JARROUSSE Yves, PUYRENIER Patrick,

1.- Accueil des personnalités présentes ou excusées:

Monsieur Francis LUYCE, Président de la Fédération Française de Natation retenu, s'excuse de ne pouvoir être parmi nous.

Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional Occitanie est excusée son agenda ne lui permettant pas d'assister à notre A.G.

Monsieur Kléber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault est également excusé pour le même motif.

Monsieur Bernard DALMON, Président du Comité Régional de Natation Midi Pyrénées assiste à nos travaux.

2.- Ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire.

M. Jacky VAYEUR, Président du C.R. de Natation du Languedoc-Roussillon préside cette séance. Il est 9 heures 40. Il est assisté de M. Dominique TRAIN, Secrétaire Général et de Gérard VERENEREY, Trésorier.

3.- Mot d'ouverture du Président :

Remerciements aux personnalités excusées car nous nous devons de souligner que sans les institutions notre mouvement sportif aurait du mal à vivre et à réaliser les missions qui lui reviennent et qui lui sont confiées.

Le Président remercie également Monsieur Bernard DALMON, Président du Comité Régional Midi-Pyrénées ainsi que les Présidents et responsables des clubs présents à notre dernière Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la saison sportive 2014/2015 à Marseillan

Il propose la modification de l'ordre à savoir placer l'Assemblée Générale Extraordinaire en deuxième partie afin de mieux gérer la matinée.

Demande acceptée à l'unanimité des présents.

4.- Approbation des P.V. de l'Assemblée Générale du samedi 12 décembre 2015 à Canet en Roussillon, des P.V. des Comités Directeurs et des Commissions de l'AG 2015 à ce jour, sous réserve.

Les P.V. de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2015 de Canet, les P.V. des Comités Directeurs et des Commissions de l'AG 2015 à ce jour, **sont adoptés sous réserves, à l'unanimité.**

5.- Approbation des Rapports :

Rapport Moral

Chaque année, l'objectif de notre Assemblée est de vous présenter les comptes sportifs et financiers de la saison passée et d'expliquer à l'ensemble des responsables comment seront mises en place et appliquées les politiques sportives et sociales définies pour la prochaine saison.

2016 sera l'année où les clubs du Languedoc-Roussillon se réuniront pour la dernière fois en Assemblée Générale.

Bon an mal an, les années passent avec comme but celui de faire toujours mieux pour les sportifs, pour les clubs. Notre comité n'a dans ces domaines aucunement démerité et a depuis de nombreuses années, toujours été au faite des actualités et des orientations à mettre en œuvre. Au fil des ans, il a su progresser tant au niveau sportif que dans les domaines institutionnels avec la concrétisation et la réalisation des finalités de son plan de développement. La labellisation 2016 a apporté son lot de réconfort par une augmentation de nos licenciés et surtout, avec le retour financier mis en place par la commission, la reconnaissance du label régional par les clubs.

Hier, l'Etat a décidé de régionaliser. Aujourd'hui, nous nous retrouvons être la région la plus touchée par cette centralisation, puisque nous sommes la seule région contraintes et forcées de changer d'interrégion de l'IRSE à l'IRSO et de fusionner avec la région limitrophe « Midi-Pyrénées ». Avec toutes les interrogations et obligations liés par cette nouvelle appartenance, invités aux réunions du groupement d'intérêts communs composé des régions du Limousin, Poitou Charentes Midi-Pyrénées et

Aquitaine, nous nous sommes souvent posé la question de savoir comment exister en étant soumis à des règles établies, très différentes de celles appliquées dans le Sud- Est.

Il est donc compréhensif que certains ne soient pas en accord avec les décisions prises par un fonctionnement différent. Sportivement, la crainte de mal exister dans une si grande zone, ouvre sur l’inconnu, sur des sujets de décisions, d’orientations et de dynamiques qui laissent perplexes bon nombre de dirigeants et d’entraîneurs.

L’heure au regroupement a sonné. 2017 est l’année de la fusion et de la naissance de la Ligue « Occitanie Midi-Pyrénées » de Natation. Le traité de fusion est une obligation, ainsi que les règles d’administration par ses statuts et règlements intérieurs. Tout doit être réalisé afin que les nageurs puissent s’épanouir dans leurs clubs respectifs et dans les structures sportives d’accès au haut niveau. Nous nous devons d’accepter de perdre une partie des avantages acquis et améliorer si possible sur les désagréments causés par cette création en œuvrant ensemble pour la Natation et ses disciplines. Vous devez savoir que les deux Comités ont travaillé de concert afin de préparer ensemble l’avenir. Des questions méritent encore d’être clarifiées, d’autres restent encore à solutionner. L’équipe qui sera mise en place lors de l’Assemblée Générale Elective constitutive du 25 février 2017 aura mission de construire la nouvelle Région et un nouveau plan de développement.

Personnellement durant ces 28 dernières années en Languedoc-Roussillon et plus précisément depuis l’an 2000 comme Président, j’ai eu à cœur de défendre les intérêts des nageurs et des clubs. Je remercie tous ceux qui ont de près ou de loin apporté leur contribution à cette réussite puisque tous les objectifs fixés ont été à ce jour atteints et nous pouvons constater que :

- Le nombre d’athlètes inscrits sur les listes de haut niveau et espoir en progression
- Le nombre de titres nationaux acquis en 2016 en progrès
- Les résultats et classements sont au top dans toutes les disciplines
 - Deux équipes de water- polo en Pro A et des dénouements respectueux pour les équipes 17, 15, 13 et 9 ans des clubs et des sélections...
 - Deux clubs de Natation Synchronisée classés honorablement dans les cinq premiers, dont un meilleur club formateur...
 - Deux clubs de Natation course sont classés dans les 10 premiers meilleurs clubs, trois autres sont pourvoyeurs de talents...
 - Un club classé troisième en Eau libre, des résultats probants aux championnats du Monde et d’Europe...
- Des sélections régionales représentant le Languedoc-Roussillon dans les disciplines fédérales.
- L’organisation de stages en faveurs des catégories jeunes et l’élite.
- Une planification de construction de piscine favorable au développement territorial.
- Des sélectionné(e)s en équipes de France dans toutes les disciplines gérées par le Comité.
- Un organisme de formation « ERFAN » indépendant, dynamique, ouvert par conventions à d’autres structures (S.T.A.P.S., F.N.M.N.S., F.F. Handisport ...)
- La labellisation très appréciée, qui permet aux clubs de contenir l’effort financier consenti par le principe imposé « un adhérent = une licence ».
- La seule ombre le profil de la découverte des pratiques ou la Natation Forme Santé et Forme bien être, la Natation en milieu naturel et l’accès aux actions pluridisciplinaires mériteraient d’être développés.

Notre « Natation » régionale a indubitablement progressé pour obtenir aujourd’hui des titres de noblesse en Water- Polo, en Natation Course, en Eau Libre et en Natation Synchronisée.

Pour conclure, je souhaite bon vent et bonne mer à la ligue « OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée ».

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

Rapport d’activité

Il est présenté sous forme de diaporama exposant l’activité, les organisations, l’implication et les actions du comité durant la saison passée, amène une discussion questions/réponses ou sont abordés l’ensemble de thèmes de l’investissement, de la participation à la coopération et contribution du comité.

Le rapport d’activité présenté sous forme de diaporama est adopté à l’unanimité.

Présentation des rapports des dynamiques :

Les différents rapports qui vous ont été transmis dans les délais prescrits ne seront pas lus, mais seront présentés par les Présidents des commissions et pourront être commentés et discutés par l'assemblée.

🏊 Sportive (Christian RICOME)

Pas de question

Le rapport de la dynamique sportive est approuvé à l'unanimité

🏊 Formation (Gilles MICHEL)

Michel GILLES relate le fonctionnement général de la commission par rapport à l'ensemble des organismes de formation sur la région Languedoc-Roussillon et souligne l'autonomie de gestion de notre organisme de formation.

Il relate les points forts des activités de la saison passée, notamment la formation BF4 CIAA ouverte aux BEESAN, qui a été très appréciée par le mérite d'avoir été ouverte et par le sérieux des intervenants.

Il indique que les conventions FNMNS et UFR/STAPS ont été toutes deux reconduites.

Il informe l'assemblée sur l'orientation fédérale concernant le diplôme d'entraîneur de Moniteur Sportif de Natation qui débutera dès 2017. Il expose le parcours des futurs M.S.N. et signale les limites de ce nouveau diplôme.

Questions posées :

- Que deviendra le siège du comité régional et l'ERFAN Languedoc-Roussillon ?

Monsieur Bernard DARMON : On gardera les deux sites. Le siège du Comité régional actuel sera l'annexe du futur siège de la ligue qui sera celui de l'actuelle comité Midi-Pyrénées. Rien ne changera pour l'ERFAN puisque toutes les formations ne pourront pas avoir lieu à Toulouse et que les orientations sont différentes et complémentaires. Il y a actuellement des échanges entre les deux ERFAN.

Monsieur Jacky VAYEUR évoque le statut actuel de l'ERFAN LR avec un numéro d'organisme de formation au nom du comité régional de natation Languedoc-Roussillon. Cet organisme étant l'outil principal du comité Languedoc-Roussillon dans le domaine de la formation et de la gestion des stages supports de formation), il conviendra d'étudier et de situer exactement son rôle et sa position statutaire dans la future région, aussi par le fait qu'il détient des habilitations du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour réaliser des formations d'Etat (BPJEPS AAN, CS AIPS Handicap).

Le rapport Formation et ERFAN est approuvé à l'unanimité

🏊 Labellisation 2015/2016 et cohésion (Michel PRECLOUX)

Des explications sur les critères retenus pour le calcul de l'aide « labellisation » aux clubs ayant déposés un dossier sont données et développées.

La présentation des aides à partir d'un tableur est réalisée par vidéo projecteur.

Le Président Monsieur Jacky VAYEUR exprime toute sa satisfaction face au travail accompli et aux résultats obtenus par la commission et remercie les Présidents des comités départementaux qui ont relayés l'information.

Aujourd'hui, après un démarrage de cette initiative qui fut vivement critiqué à ses débuts, de nombreux clubs se sont ralliés à cette initiative et sont sur le point de licencier l'ensemble de leurs adhérents afin de fédérer comme le conçoit principalement les exigences des critères de la labellisation – C'est la seule raison pour laquelle notre potentialité de licenciés est aujourd'hui en nette progression.

Les tarifs mis en place (Tarifs licences, Tarifs des engagements ...) pour obtenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette politique, l'application stricte de la charte de labellisation, de la notice « mode d'emploi » et en respectant scrupuleusement les règles consignées dans les documents liés aux labels fédéraux, nous ont permis d'augmenter et d'améliorer le niveau de l'offre et surtout celui du montant à ristourner durant cette olympiade.

Des questions sont posées :

- Que deviendront ces aides avec la création de la ligue ?

- L'aide aux clubs sera-t-elle aussi importante ?

Monsieur Bernard DALMON est pour le maintien de ces aides sous réserve que les conditions d'attribution soient respectées et conformes aux exigences fédérales, mais peut-être pas à ce niveau car elles seront fixées en fonction des ressources de la ligue.

Pas d'autre question

Le rapport Labellisation et cohésion est approuvé à l'unanimité

	Nbre/Licenciés		Confirmation		Licence	Licences	Licences	Formation	Déplacements	Engagements	Collectifs	Encadrement	à payer	
	An -2	An-1	%	Nb	Bonus/Malus	9 ans et -	20,00%	N/3	Nageurs	2,00 €/eng				
Aides clubs Labellisés														
NC LE VIGAN	196	235	252	7,23%	17	22,43 €	620,00 €	558,88 €	550,00 €	- €	- €		1 192,43 €	
AS SALINDRES	258	304	238	-21,71%	-66	-	267,04 €	615,00 €	526,96 €	- €	- €		347,96 €	
SO BAGNOLS-MARCOULE	114	112	129	15,18%	17	56,16 €	185,00 €	300,28 €		5,00 €	4,00 €	200,00 €	565,44 €	
CN CÉVENNES ALÈS	356	351	372	5,98%	21	19,29 €	645,00 €	875,04 €	366,67 €	936,00 €	844,00 €	700,00 €	4 041,00 €	
BEAUCAIRE TARASCON AC	403	449	539	20,04%	90	551,22 €	1 375,00 €	1 233,96 €		66,00 €	42,00 €		2 034,22 €	
AC DE COURNONTERRAL	87	139	147	5,76%	8	11,08 €	385,00 €	334,60 €	200,00 €	- €	- €		596,08 €	
ASPTT MONTPELLIER	278	295	304	3,05%	9	- €	775,00 €	720,00 €		1 467,00 €	984,00 €	2 650,00 €	5 876,00 €	
CN BEZIERS MEDITERRANEE	454	500	516	3,20%	16	- €	955,00 €	1 187,68 €		442,00 €	506,00 €		2 135,68 €	
MONTPELLIER PAILLADE NAT	197	157	1252	0,00%	1095	- €	3 465,00 €	2 854,56 €	966,67 €	1 266,00 €	818,00 €	1 145,00 €	300,00 €	7 960,67 €
CN LUNEL	640	804	907	12,81%	103	289,53 €	2 260,00 €	2 099,88 €	750,00 €	1 293,00 €	1 034,00 €	400,00 €	200,00 €	6 226,53 €
MONTPELLIER NAT SYNCHRO	337	310	276	-18,10%	-34	-	137,57 €	380,00 €	474,72 €		215,00 €	70,00 €	200,00 €	822,15 €
AQUA ET SYNCHRO 66	248	191	284	14,52%	93	110,32 €	760,00 €	570,24 €	400,00 €	210,00 €	25,00 €		1 505,32 €	
CANET 66 NATATION	605	693	678	-2,16%	-15	- €	1 150,00 €	1 597,36 €	400,00 €	2 647,00 €	1 796,00 €	4 100,00 €	200,00 €	10 740,36 €
CN ST-CYPRIEN	234	204	221	8,33%	17	16,88 €	405,00 €	393,56 €		1 600,00 €	95,00 €	1 500,00 €	3 616,88 €	
Sous-Total	4407	4744	6115			672,30 €	13 975,00 €	13 727,72 €	3 633,33 €	10 147,00 €	6 218,00 €	10 695,00 €	1 200,00 €	47 660,72 €
Aides aux départements														
Aude	965	797	746	-6,40%	-51	864,20 €				800,00 €				1 664,20 €
Gard	2258	2347	2498	6,43%	151	3 273,23 €				800,00 €				4 073,23 €
Hérault	3874	4053	6519	60,84%	2466	10 388,00 €				800,00 €				11 188,00 €
Lozère	215	252	195	-22,62%	-57	260,68 €								260,68 €
Pyrénées Orientales	1567	1542	1653	7,20%	111	2 434,90 €				800,00 €				3 234,90 €
Sous-Total	8879	8991	11611			17 221,00 €	- €	- €	- €	3 200,00 €	- €	- €	- €	20 421,00 €
Aides aux clubs non labellisés														
AN Saint Gilles												200,00 €	200,00 €	
Aqualove Montpellier											1 500,00 €		1 500,00 €	
CN Font Romeu											400,00 €		400,00 €	
CN St Estève											200,00 €		200,00 €	
Montpellier MMUC											3 100,00 €		3 100,00 €	
Montpellier WP											200,00 €		200,00 €	
NC Nîmes											1 400,00 €	200,00 €	1 600,00 €	
SETE Natation EDD											5 700,00 €	800,00 €	6 500,00 €	
Sous-Total											12 500,00 €	1 200,00 €	13 700,00 €	
TOTAL	moins de 20% perte du label					17 893,30 €	13 975,00 €		3 633,33 €	13 347,00 €	6 218,00 €	23 195,00 €	2 400,00 €	81 781,72 €

Présentation des rapports des commissions :

Commission Natation Course (réalisé par Nathalie BERNARD),

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission de la Natation Course est adopté à l'unanimité.

Commission Water-Polo (par Jean-Marie APPENZELLER),

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission du water- polo est adopté à l'unanimité.

Commission Natation Synchronisée

Présenté dans le diaporama - Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission de la Natation Synchronisée est adopté à l'unanimité.

Commission Natation Estivale (par Marc CRUBELLIER),

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission de la Natation Estivale est adopté à l'unanimité.

Commission Natation en Eau Libre (par Ludivine CRUBELLIER),

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission Eau Libre est adopté à l'unanimité.

Commission des Maîtres (par Dominique TRAIN)

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission des Maîtres est adopté à l'unanimité.

Commission des Officiels (par Robert GIL),

Monsieur Robert GIL signale que la formation finale et l'examen des officiels A se déroulera comme l'an dernier à une date vous sera communiquée.

- Des questions s'élevaient contre la non-prise en charge du repas des officiels lors des compétitions régionales.

Le Président explique de nouveau ce qui a été voté lors de l'assemblée générale extraordinaire de juillet à Canet. C'est un retour financier aux clubs pouvant s'élever jusqu'à plus de 5 000 € pour certain club. Le fait que le comité applique les mêmes règles que celles appliquées dans la région Midi Pyrénées, le prix de engagements étant moindre, une ristourne d'organisation étant versée à l'organisateur, avec certains remboursements sous condition, nous ne pouvons plus par logique, honorer ce repas que vous souhaitiez convivial.

- Monsieur Bernard DALMON sollicité est invité à répondre aussi à ce questionnement.

Il signale que cela sera fonction des ressources et que ce sera le prochain Comité de la ligue qui aura à solutionner ce sujet.

Pas d'autre question.

Le rapport d'activité de la commission des officiels est adopté. Le NC Nîmes s'abstient

Commission Informatique (par Eric DUMOTIER)

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission informatique est adopté à l'unanimité.

Commission Médicale (Docteur Yves JARROUSSE)

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission médicale est adopté à l'unanimité.

6.- Examen et Approbation des Comptes et du Bilan Financier de l'exercice 2015/2016.

Examen et approbation des comptes et Bilan financier au 31/09/2016 :

Monsieur Gérard VERNEREY expose son rapport financier.

Madame TIFFY expert-comptable présente les comptes annuels de l'association et des pôles espoir et France de Font-Romeu inclus, soit un total bilan de 633.934 €, un total des ressources de 780.922 € et un résultat net comptable excédentaire de 75.813 €.

Les produits d'exploitation sont de 892.944 €, les charges d'exploitation de 822.661 € et le résultat financier de 5.531 €. Les fonds propres sont de 536.845 €. Puis, elle procède à la présentation du bilan et du compte de résultat ainsi que des comptes postes par postes.

La comptabilité des pôles étant annualisée, le trésorier signale que les soldes banques au 15/09/2015 du Pôle France FR étaient de 190.015 € et du Pôles Espoir FR de 2.745 €.

Le Président annonce également que le leasing des deux photocopieurs qui devait se terminer durant cette saison. Il pourra à tout moment être arrêté. Il informe qu'un préciput (placement de 35.000 €) avait été créé pour compenser la dépense induite d'un photocopieur en remplacement.

Il mentionne, comme convenu antérieurement, que des dépenses supplémentaires dues aux organisations (Championnats de France hiver et Elite NS à Saint Cyprien en décembre et Sète en avril, Match France CROATIE en décembre, ...) seront à engager sur la saison 2017.

Questions posées :

- Pourquoi ne pas avoir acheté des plaques de chronométrages ?

Le Président Jacky VAYEUR rappelle que comme défini dans le traité de fusion pour établir les conditions de l'opération de la fusion, les présidents du Comité Régional de Natation du Languedoc Roussillon (*comité absorbé*) et du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (*comité absorbant*) ont décidé de retenir les comptes : Clos au 30 septembre 2016 correspondant à la date de clôture du dernier exercice du Comité Régional de Natation du Languedoc Roussillon (*comité absorbé*), et tels qu'ils ont été arrêtés par le comité directeur du 19 novembre 2016 et qu'ils seront approuvés par l'assemblée générale qui se tient ce jour. Donc tout achat coûteux doit passer par un accord des deux partis. La deuxième raison est le coût supplémentaire résultant de la gestion du matériel concernant le transport, la domiciliation et de trouver des bénévoles chargées de la mise en œuvre.

- Pourrions-nous connaître le montant du bilan comptable en Midi Pyrénées ?

Monsieur Bernard DALMON répond à cette question en indiquant le montant des fonds propres du Comité Midi Pyrénées et la valeur des locaux. Les immobilisations s'élevaient en valeur nette à 210 148 € et les capitaux propres à 380 831 €, pôles inclus.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont de 115 509 euros.

- Demande de délivrance d'une carte bancaire aux responsables des pôles France et Espoir de FR
- Le Trésorier Gérard VERNEREY, suite à la visite de la DTN du 7/11/2016 à Font Romeu, explique les raisons et met au vote – Adopté à l'unanimité

Pas d'autre de question.

Les comptes et bilans financiers sont approuvés à l'unanimité des présents.

7.- Approbation du Budget Prévisionnel 2016/2017 et des règlements financiers régionaux pour la saison 2016/2017.

Présentation et discussion du budget prévisionnel

Il a été réalisé à partir des données actuelles. Le Prévisionnel final de la nouvelle région Occitanie Pyrénées-Méditerranée vous sera présenté lors de l'Assemblée Générale constitutive du 25 février 2017.

Pas de question.

Le Budget Prévisionnel 2016/2017 est approuvé à l'unanimité.

Présentation et discussion des Règlements financiers

Le Président donne des explications suite à l'assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2016 à Canet en Roussillon, sur la baisse des tarifs licences et engagements aux compétitions régionales pour alignement sur les tarifs pratiqués en Midi-Pyrénées.

Les règlements financiers régionaux pour la saison 2015/2016 sont adoptés à l'unanimité

8.- Approbation des Calendriers et des Règlements Régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2016/2017

Les documents transmis aux clubs sont sur le site depuis le mois d'octobre et seront remis à jour en fonction des modifications nationales et interrégionales.

Pas de question

Les Calendriers Sportifs et des Règlements Régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2016/2017 sont approuvés à l'unanimité.

9.- Examen des vœux

Pas de vœu exprimé par les clubs.

10.- Intervention des personnalités présentes.

Monsieur Bernard DALMON : Le Président du Comité Midi-Pyrénées, heureux d'être présent dans notre assemblée, nous remercie de l'invitation et a participé activement au débat notamment concernant le fonctionnement de la nouvelle Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

11.- Désignation de la date et du lieu de la prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale sera organisée à Castelnaudary ou Carcassonne le 25 février 2017. Elle sera Extraordinaire pour la création de la Ligue Occitanie Natation et Elective pour la constitution du nouveau comité directeur et élection du nouveau Président.

12.- Remise des Récompenses Fédérales, Régionales et exceptionnelles

La remise des récompenses fédérales, régionales et exceptionnelles aux dirigeants et aux sportifs sera effectuée durant le repas par Messieurs Gérard NURIT Jean-Marie APPENZELLER et Dominique TRAIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures

Le Secrétaire de séance

Le Président de Séance